EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation :

27 mai 2024

Date de l'Affichage :

6 juin 2024

Conseillers en exercice: 11

Présents :

9

9

Votants:

Le 4 juin 2024

à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR - Corinne HOEFFEL - Lysiane PY -

Myriam PETHITHORY - Pascale PION

MM Daniel BERTHAUD - Gérard BOICHOT - Olivier CARREY formant la

majorité des membres en exercice.

Résultat du vote

- Pour :

0

- Abstentions: 0

Absents excusés :

Mme Céline SCHWARTZ

M. Jean-Pierre MUSSIO

Procurations:

Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu secrétaire.

OBJET: Cession hangar FROSSARD à M. Claude LORENZI.

L'exposé du Maire étant entendu, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- La vente par la Commune à M. Claude LORENZI d'une partie de la parcelle d'origine sise à Dasle (25230) cadastrée section C761 « Lieu-dit Aux Verronnes » d'une contenance de 23 ares 29 centiares, parcelle devant représenter après découpage une superficie de 21 ares ainsi qu'il résulte du projet 2 du plan dressé en mars 2024 par le cabinet DEVILLAIRS, géomètre Expert à Montbéliard.
- D'autoriser la vente de ladite parcelle de l'ordre de 21 ares à détacher de la parcelle d'origine cadastrée C761 moyennant un prix de vente de 40 000.00€
- De confier la rédaction des actes à intervenir à Maître ARCANGELLI-ZERR, notaire à Montbéliard
- D'autoriser Madame le maire à signer les promesses de vente et actes notariés à intervenir
- Que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 5 juin 2024

Madame le Maire.

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le

ID: 025-212501969-20240604-DCM_2024_31-DE

Carole THOUESTY